

Lettre introductive au Rapport annuel de la Banque de France par François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France

Dans sa traditionnelle Lettre introductive au rapport annuel de la Banque de France adressée au Président de la République, au Président du Sénat et au Président de l'Assemblée nationale, François Villeroy de Galhau, note que « La France en 2016 a plus d'atouts qu'elle ne le croit. [...] Les progrès accomplis sont sensibles. Pour autant, le chemin à parcourir reste très significatif. La meilleure conjoncture actuelle ne suffit pas : il faut transformer l'essai pour augmenter la croissance potentielle. Une amplification substantielle des réformes est non seulement nécessaire, mais possible. » Pour le Gouverneur de la Banque de France les progrès doivent porter sur « quatre champs essentiels : les entreprises, l'emploi, l'éducation et l'État. » En ce qui concerne les entreprises, les préconisations de François Villeroy de Galhau portent « d'abord sur les rigidités sur les marchés des biens et services, qui doivent être réduites. [...] En matière d'emploi [...] le coût du travail élevé pour l'employeur, en particulier au niveau des bas salaires » reste à améliorer. L'éducation « inégalitaire » et la Formation professionnelle « mal ciblée » sont également des domaines où des progrès doivent intervenir. Enfin, la modernisation de l'État « apparaît également indispensable. Des administrations publiques modernes, qui rendent des services publics performants, à moindre coût, sont essentielles à la compétitivité de l'économie. »

Lettre introductive au Rapport annuel de la Banque de France :

https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/publications/Rapport-annuel-2015/Rapport-annuel-2015-lettre-introductive.pdf

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Banque de France

Rue de la Banque N° 26, juin 2016 - Marché du logement en France : quel serait l'impact de mesures macroprudentielles ?

Ce Rue de la Banque évalue l'impact sur les prix immobiliers, la construction et le crédit à l'habitat de mesures macroprudentielles conduisant à une hausse des taux des crédits, à une réduction du taux d'effort (échéances rapportées au revenu) ou à une limitation de la durée initiale des prêts. Ces trois types de mesures auraient des effets significatifs sur l'évolution du crédit à l'habitat et, dans une moindre mesure, sur les prix du logement en raison de l'impact des variations du crédit sur le stock de logements.

https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/Rue-de-la-banque_26_20160606_FR.pdf

Union européenne

BCE

À l'issue de la réunion du 2 juin 2016 du Conseil des gouverneurs, Mario Draghi a déclaré : « Au terme de notre examen régulier de la situation économique et monétaire, nous avons décidé de laisser les taux d'intérêt directeurs de la BCE inchangés. Nous continuons de penser que les taux directeurs devraient rester à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée, et bien au-delà de l'horizon fixé pour nos achats nets d'actifs. En ce qui concerne les mesures non conventionnelles de politique monétaire, nous confirmons que les achats mensuels d'actifs à hauteur de 80 milliards d'euros devraient être réalisés jusque fin mars 2017 ou au-delà si nécessaire, et en tout cas, jusqu'à ce que le Conseil des gouverneurs observe un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à son objectif. La prochaine étape prévoit que nous commencerons, le 8 juin, à effectuer des achats d'actifs dans le cadre de notre programme d'achats de titres du secteur des entreprises (corporate sector purchase programme, CSPP). En outre, à compter du 22 juin, nous conduirons la première opération au titre de la nouvelle série d'opérations de refinancement à plus long terme ciblées ».

La déclaration introductive : https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/communiqu%C3%A9-press%C3%A9-bce-declaration-introductive-20160602.pdf

Détails du programme d'achats de titres du secteur des entreprises (CSPP) par la BCE : https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/communiqu%C3%A9-press%C3%A9-bce-detail-programme-CSPP-20160602.pdf

Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,2 % en avril 2016, stable par rapport à mars 2016 et en baisse par rapport au taux de 11,0 % enregistré en avril 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis août 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 8,7 % en avril 2016, en baisse par rapport au taux de 8,8 % de mars 2016 et à celui de 9,6 % d'avril 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans l'UE28 depuis avril 2009. Eurostat estime qu'en avril 2016, 21,224 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 16,420 millions dans la zone euro. Par rapport à mars 2016, le nombre de chômeurs a diminué de 106 000 dans l'UE28 et de 63 000 dans la zone euro. Comparé à avril 2015, le chômage a baissé de 2,096 millions de personnes dans l'UE28 et de 1,309 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en avril 2016 ont été enregistrés en République tchèque (4,1 %), en Allemagne (4,2 %) ainsi qu'à Malte (4,3 %). Les taux de chômage les plus élevés ont été relevés en Grèce (24,2 % en février 2016) et en Espagne (20,1 %).

Publications au Journal officiel

Décret n° 2016-707 du 30 mai 2016 portant réforme des titres de créances négociables :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032611011&dateTexte=&categorieLien=id>

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

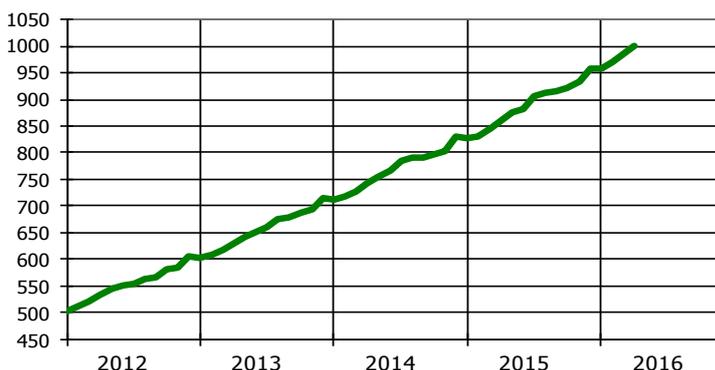
Les émissions nettes cumulées de billets

En mai 2016, les émissions nettes cumulées de billets ont augmenté de 16,1 millions d'euros, après une hausse de 15,8 millions le mois précédent. Elles s'établissent à 1,015 milliard d'euros, soit une progression annuelle de 15,8 %.

Le nombre de billets émis en mars est constitué à 68,5 % par la coupure de 50 € (qui représente 63,2 % de la valeur globale de l'émission nette de billets).

La hausse de l'émission nette ayant été plus marquée en nombre qu'en valeur, la valeur moyenne du « billet circulant » dans l'île s'est donc dépréciée de 23 centimes pour s'établir à 54,22 € au 31 mai 2016.

Émissions nettes cumulées de billets (en millions d'euros)



Source : IEDOM

BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

L'économie sociale et solidaire, un secteur en développement à Mayotte

Le président de la fédération nationale de l'économie sociale et solidaire (Coorace) Pierre Langlade, était en visite sur l'île pour sensibiliser les élus, les représentants de l'État et la population sur l'utilité que représente la filière pour la réinsertion des demandeurs d'emploi dans le marché du travail. À Mayotte, l'économie sociale et solidaire est principalement animée par trois associations d'insertion (*Tifaki hazi*, *Outsahe maecha* et *M'Silcano*) qui comptent à elles seules près de 500 employés. Considérées comme de véritables laboratoires en termes d'emploi, ces associations ont pour but d'accompagner leurs employés pour les réintégrer dans le marché du travail ou dans une démarche entrepreneuriale. Les principaux secteurs de l'économie solidaire pourvoyeur d'emplois sont le bâtiment et les services à la personne.

Une zone d'activité économique est à l'étude dans la commune de Tsingoni

Dans le cadre de son développement territorial, la mairie de Tsingoni a annoncé l'étude d'un projet de Zone d'activité économique (ZAE) afin de favoriser l'implantation d'entreprises voulant s'installer dans le centre de l'île. Tel que présentée par ses promoteurs, cette zone économique a pour vocation d'améliorer l'accueil des entreprises au sein de parcelles aménagées, d'augmenter l'offre de services et de produits sur un secteur en développement et par conséquent, de créer de nombreux emplois. L'attractivité de la commune serait ainsi renforcée en permettant par ailleurs le désengorgement de Mamoudzou et le développement du pôle urbain de Combani. Une étude de marché lancée par les services de la mairie de Tsingoni a pour but de connaître les besoins et les projets des entreprises souhaitant s'installer dans l'ouest de l'île.

Un projet d'importation de produits alimentaires est né

Avec le parrainage du Conseil pour la sécurité de Mayotte (COSEM), le Groupement de vulgarisation agricole (GVA) de Mamoudzou lance, en partenariat avec des associations et des coopératives, la mise en place d'un protocole d'accord concernant la commercialisation de produits agricoles et de produits de première nécessité en provenance de Madagascar. Intitulé « Canga Maison », ce projet a pour but notamment de palier le manque de certains produits pendant la période du ramadan. Il pourrait être pérennisé par la suite après une première phase d'expérimentation.

Avec un potentiel de 10 000 à 15 000 clients sur Mayotte, le projet fournirait des produits de qualité dont la traçabilité est garantie du fait qu'il s'agit de productions malgaches déjà exportées en Europe et qui satisfont donc aux normes européennes.

Réunion du Comité de pilotage du contrat de plan Etat-Région 2015-2020

La dernière réunion du Contrat de plan État-Région (CPER) 2015-2020, qui s'est tenue le 12 mai dans l'hémicycle Younoussa Bamana, a fait l'objet de la signature de la convention d'application du contrat de plan par le préfet, Seymour Morsy, et par le président du Conseil départemental, Soibahadine Ibrahim Ramadani.

Ce document précise les modalités de mise en œuvre des différents volets thématiques du contrat. Le CPER est l'occasion de formaliser l'engagement du Conseil départemental et de l'État au service d'une stratégie dynamique d'investissements pour le territoire, sa croissance et le développement de l'emploi.

Le CPER 2015-2020 est organisé autour de huit volets thématiques : les infrastructures et les services collectifs de base, la vulnérabilité des territoires et des populations, l'aménagement urbain et le soutien aux dynamiques territoriales, la gestion des ressources énergétiques et environnementales et les filières d'excellence, le développement de la recherche et de l'innovation, la cohésion sociale et l'employabilité, le développement économique durable le numérique et la mobilité.

Ainsi, la contribution de l'État et du Département sont de respectivement, 193,04 millions d'euros et 185,47 millions d'euros. En 2015, 11,7 millions d'euros ont été engagés. Au titre de l'année 2016, l'enveloppe disponible est de 11,9 millions d'euros alors que le montant global des projets déposés est de 21,8 millions d'euros. Le comité de pilotage a donc procédé à un arbitrage, les projets qui font l'objet d'un cofinancement avec des fonds européens ont été retenus.

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006		mars-16	118,3	0,4%	0,1%
Chômage (source : Pôle Emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A		déc.-15	11 547	0,1%	12,9%
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles	déc.-15	47 149	22,9%	32,7%
	(hors hydrocarbures)	cumulées	déc.-15	496 069	-	5,5%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles	déc.-15	466	-29,5%	27,3%
		cumulées	déc.-15	8 107	-	12,0%
	Taux de couverture	mensuel	déc.-15	0,99%	-0,73 pt	-0,04 pt
		cumulé	déc.-15	1,63%	-0,07 pt	0,10 pt

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aérien (Source : Aéroport de Mayotte)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels	déc.-15	708	60,9%	15,3%
		cumulés	déc.-15	5 579	-	-0,4%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	déc.-15	29 374	60,0%	-0,7%
		cumulés	déc.-15	303 197	-	0,7%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels	déc.-15	23,2	-7,4%	18,5%
		cumulés	déc.-15	318,3	-	-7,1%
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽²⁾ (en tonnes)	mensuelles	déc.-15	16 383	775,8%	848,5%
		cumulées	déc.-15	99 012	-	29,2%
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		déc.-15	41 832	0,3%	2,8%
	Consommation ⁽³⁾ (en Mwh)	cumulée	déc.-15	288 942	-	5,6%
Hydrocarbures (Source : TOTAL)	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle	déc.-15	12 086	7,2%	5,2%
		cumulée	déc.-15	129 059	-	5,8%
Automobile (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs	mensuelles	déc.-15	304	57,5%	33,9%
		cumulées	déc.-15	2 742	-	4,7%
	Immatriculations de véhicules d'occasion	mensuels	déc.-15	484	11,3%	-42,7%
		cumulés	déc.-15	6 381	-	-32,7%
Poissons d'élevage (Source : Douanes)	Exportations :					
	- en tonnes	mensuelles	déc.-15	0,7	-20,0%	-76,0%
		cumulées	déc.-15	17,3	-	19,4%
	- en milliers euros	mensuelles	déc.-15	6,6	-20,7%	-76,8%
		cumulées	déc.-15	167,1	-	11,4%

(1) : Toute entrée ou sortie de navire ou d'avion représente un mouvement

(2) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

(3) : Données consolidées à pas trimestriel depuis fin 2011. Les informations mensuelles ne sont plus disponibles.

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,00%	16/03/2016
Taux de la facilité de prêt marginal	0,25%	16/03/2016
Taux de la facilité de dépôt	-0,40%	16/03/2016

Taux d'intérêt légal 1er semestre 2016 - JORF du 27/12/2015

Créances de personnes physiques		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/16)				
(Hors besoins professionnels) :	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*	
	4,54%	0,75%	0,75%	1,25%	1,50%	0,50%
Autres cas :	1,01%	* hors prime d'Etat				

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Février	Mars	Avril	Mai	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,2270%	-0,3030%	-0,3330%	-0,3240%	-0,3490%	-0,2610%	-0,1530%	-0,0150%

Taux moyen mensuel des emprunts d'État à long terme (TME)

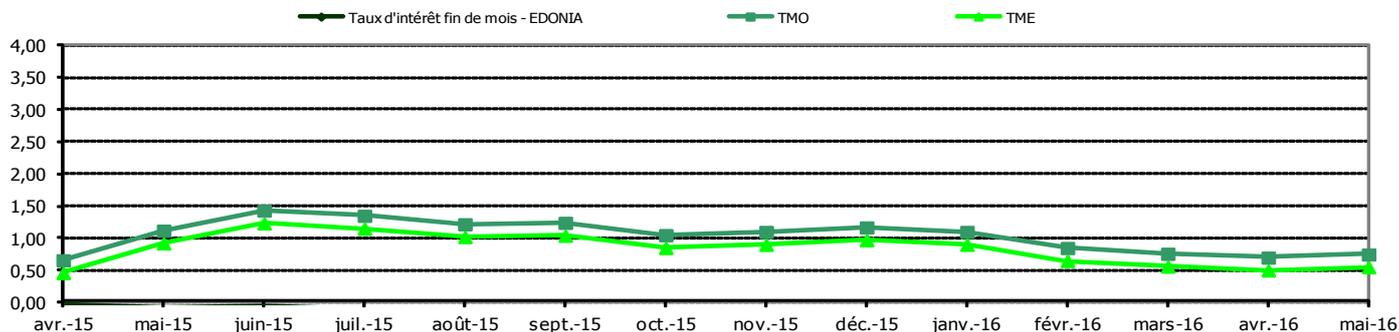
Taux moyen mensuel des emprunts d'État à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'État (TMO)			
Février	Mars	Avril	Mai	Février	Mars	Avril	Mai
0,65%	0,56%	0,50%	0,55%	0,85%	0,76%	0,70%	0,75%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} avril 2016)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,05%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,17%
Prêts à taux variable	3,55%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,92%
Prêts-relais	4,25%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,33%
Autres prêts		Découverts en compte	13,37%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,05%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,73%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,20%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	7,63%	Découverts en compte	13,37%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

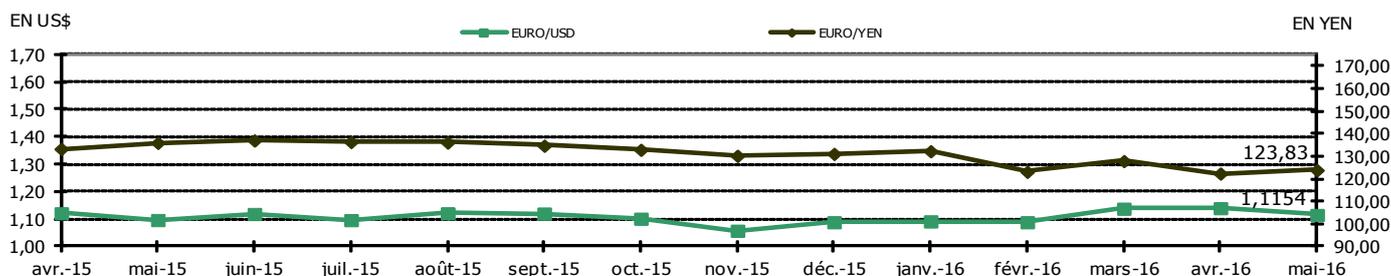
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (États-Unis)	1,1154	EURO/ZAR (Afrique du Sud)	17,5863	EURO/SRD (Surinam)	7,4712
EURO/JPY (Japon)	123,8300	EURO/BWP (Botswana)	12,4383	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,0158
EURO/CAD (Canada)	1,4530	EURO/SCR (Seychelles)	14,8156	EURO/DOP (Rép. Dom.)	51,1019
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7619	EURO/MUR (Maurice)	39,5746	EURO/BBD (La Barbade)	2,2264
EURO/SGD (Singapour)	1,5367	EURO/BRL (Brésil)	3,9850	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,397
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,6640	EURO/VEF (Vénézuéla)	11,1182	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3629,1859	EURO/XCD (Dominique)	3,0057	EURO/FC (Comores)	491,96775

Évolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : Hervé GONSARD - Responsable de la rédaction : Yves MAYET

Éditeur et Imprimeur : IEDOM - BP 500 - 97 600 Mamoudzou

Achevé d'imprimer le 16 juin 2016 - Dépôt légal : juin 2016 - ISSN 1240 - 280X